

27 juin 2017  
Français  
Original: anglais\*

---

**Douzième Réunion des chefs des services  
chargés au plan national de la lutte contre  
le trafic illicite des drogues, Europe**  
Vienne, 27-30 juin 2017

**Projet de rapport**

*Rapporteur:* Kris Lapiere (Belgique)

**Suite donnée à la Déclaration politique et au Plan d'action sur la  
coopération internationale en vue d'une stratégie intégrée et  
équilibrée de lutte contre le problème mondial de la drogue, et à la  
session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le problème  
mondial de la drogue tenue en 2016**

1. À sa 2<sup>e</sup> séance, tenue le 27 juin 2017, la Réunion a examiné le point 5 de l'ordre du jour, intitulé "Suite donnée à la Déclaration politique et au Plan d'action sur la coopération internationale en vue d'une stratégie intégrée et équilibrée de lutte contre le problème mondial de la drogue, et à la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le problème mondial de la drogue tenue en 2016". Elle était, pour ce faire, saisie de la Déclaration politique et du Plan d'action de 2009 sur la coopération internationale en vue d'une stratégie intégrée et équilibrée de lutte contre le problème mondial de la drogue, ainsi que du document final de la trentième session extraordinaire de l'Assemblée générale, intitulé "Notre engagement commun à aborder et combattre efficacement le problème mondial de la drogue".
2. Le Directeur de la Division des traités de l'ONUDC a pris la parole, de même que le coordonnateur des travaux postérieurs à la session extraordinaire au sein de la Commission des stupéfiants.
3. Concernant l'application de la Déclaration politique et du Plan d'action de 2009, il a été rappelé aux participants que les contributions apportées par les États Membres au mécanisme de suivi mis en place, par l'intermédiaire des questionnaires destinés aux rapports annuels, étaient cruciales pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs fixés pour la date butoir de 2019.
4. Les participants ont été informés de l'approche globale et inclusive adoptée par la Commission des stupéfiants pour le processus de suivi de la session extraordinaire, ainsi que de l'importance et de l'attention égales accordées dans le cadre de ce processus à chacun des sept chapitres du document final de la session extraordinaire.

---

\* Disponible uniquement en anglais, espagnol, français et russe, qui sont les langues de travail de cet organe subsidiaire.



5. Un orateur a souligné qu'il était important de donner effet au document final de la session extraordinaire. La coopération entre les autorités nationales compétentes a été jugée essentielle pour aborder et combattre efficacement le problème mondial de la drogue et contribuer à la bonne application du document en question.

---